

COMPTE RENDU INTERSYNDICAL CTL du 26 avril 2022 volet 3 - accord sur le cadre de vie (FACVT)

Le fonds pour l'amélioration des conditions de vie au travail qui a fait l'objet de ce CTL constitue le troisième volet du protocole d'accord signé en octobre dernier pour la reconnaissance de l'engagement des agents de la DGFIP.

Rappelons que ce fonds découle du contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022, donc des suppressions d'emplois, des fermetures de services, du NRP, bref des économies faites sur le dos des agents.

Convoqué en 1ère convocation les 10 et 14 mars dernier pour un CTL devant se prononcer par un vote, nous en avons demandé le report.

Malgré notre insistance et plusieurs courriers, la direction affirmait avoir effectué tout ce qu'il y avait à faire alors que nous avions bien conscience que le sujet était passé à la trappe de quasiment TOUS (Direction, syndicats, agents) et ce, pour de multiples raisons : le manque d'intérêt et/ou d'explications, la complexité de l'exercice, le télétravail (TT), la période de crise sanitaire ...

Nous avons donc décidé de boycotter ce premier CTL !

Cet exercice de négociation collective est une première à la DGFIP.

Sa déclinaison locale était également une première à la DDFIP du Lot et Garonne et, très clairement, nous ne pouvions pas nous satisfaire de la manière dont il a été mené :

- une période de consultation des agents trop courte, située en pleine crise sanitaire (fin novembre, début décembre 2021). Situation dénoncée dès le 19 novembre 2021
- aucun groupe de travail ne nous a été proposé après cette « consultation » pour faire un point d'étape. A ce moment là, nous aurions pu revenir sur ce qui n'avait pas fonctionné.

L'intersyndicale CGT Finances Publiques et Solidaires Finances Publiques a dû faire intervenir les bureaux nationaux respectifs pour faire comprendre à la direction qu'elle devait respecter le dialogue social local comme initialement prévu dans le protocole d'accord national (contrairement à ce qui avait été fait jusque là) !

Il est important à ce stade de préciser que, même si nous n'acceptons pas ce nouveau mode de gestion assimilable à de la co-gestion, nous avons estimé ne pas être en droit de priver les agents du Lot et Garonne de ce « pécule » de 42 000 euros.

Nous avons ainsi obtenu un groupe de travail le 30 mars.

Nous sommes parfaitement conscients que ce GT est arrivé trop tard pour permettre de relancer une consultation plus large des personnels et nous le déplorons puisque seulement 12 projets ont été déposés (**par les agents ou groupe d'agents**) à l'issue de cette pseudo consultation de fin 2021 !

Nous déplorons également les propos d'une autre organisation syndicale locale, préférant polémiquer sur la présence de militant syndicaux à ce GT, en oubliant qu'il était ouvert à tous les agents du département. Ce que nous sommes TOUS avant tout, syndiqués ou pas, militants ou pas. Le reste étant simplement du choix de respecter localement la mise en place de l'accord national signé PAR TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES.

Quoi qu'il en soit, ce GT aura au moins permis d'étudier les différentes propositions et surtout de les compléter pour en faire bénéficier le plus d'agents possibles, ce qui n'était pas le cas lors du premier CTL où cette organisation syndicale était la seule présente.

Une fois les propositions reprises et complétées par de nouveaux devis, un nouveau CTL a été convoqué le 26 avril.

- La 1ère heure a été consacrée à tous ces dysfonctionnements que nous nous devions de dénoncer de manière officielle afin qu'ils soient actés au PV de la séance.

La direction, malgré tous ses arguments, a finalement reconnu qu'elle « aurait pu mieux faire ».

Nous espérons que des enseignements seront retenus pour les prochaines fois car, malheureusement, ce nouveau mode de négociation risque de revenir dans les prochains mois.

- Lors de ce CTL, les représentants des personnels Solidaires et CGT ont validé par un vote les propositions retenues ou rejetées, puis établi un **classement des projets retenus** :

- 1- Bons d'achats de 50 € EthikDO pour tous les agents

Ces propositions de bons d'achats sont pour l'instant rejetées d'office par la DG mais nos OS nationales continuent à faire le forcing auprès de la DG pour qu'elles soient prises en compte

- 2 - Achat de mobilier d'extérieur (tables et chaises) pour la cantine de Villeneuve sur Lot, achat d'un salon de jardin extérieur pour les centres de finances de MARMANDE, TONNEINS.
- 3 - Achat de tables de pique nique pour le jardin de VILLENEUVE SUR LOT
- 4 - Installation d'un brise-vue pour la terrasse de la cantine de VILLENEUVE et d'une canisse pour MARMANDE
- 5 – Bibliothèque partagée pour les sites d'AGEN Cité et MARMANDE
- 6 – Déploiement du tri sélectif sur tous les sites du département sauf pour AGEN où ce tri sélectif est déjà mis en place
- 7- Achat de panneaux acoustiques pour le SIP de VILLENEUVE SUR LOT

Ont été rejetés :

- le relamping sur le centre des finances de MARMANDE (proposition très cher pour un impact positif limitée : à revoir dans le cadre d'autres budgets)
- capteurs de CO2 (des capteurs de CO2 ont déjà été installés par la direction dans toutes les salles de réunion paraît il)
- la formation sécurité et sécurisation des déplacements urbains en bicyclette (une formation a été ajoutée dans le catalogue de formation du CHS CT).
- l'achat de véhicules de service électrique pour les agents nomades et les agents en déplacement professionnel plus installation de bornes de recharge électrique (proposition très chère concernant très peu d'agents)
- la mise en place de carrés potagers tous sites (absence d'identification de bénévoles pour s'en occuper)

Nous regrettons particulièrement de n'avoir pas pu élargir les propositions de mobilier extérieur aux agents de la cité d'AGEN pour lesquels des aménagements sont prévus avec la rénovation en cours.

Au-delà des conditions dans lesquelles cela s'est passé, il est vraiment clair que nous sommes très loin d'être satisfaits par rapport à ce que nous aurions souhaité en termes de participation des agents.

Si une organisation syndicale semble s'en être contenté en acceptant de siéger le 14 mars, se contentant de pointer le manque d'implication des personnels, ce n'était pas notre cas et nous l'assumons.

Nous avons vraiment tout tenté pour que les agents puissent se réapproprier cette négociation mais il était trop tard pour refaire une consultation, la copie des directions locales devant être donnée fin avril.

Au final, sur les 12 propositions seulement 7 seront donc remontées et 6 retenues à ce jour. Mais l'ensemble du budget sera utilisé car nous avons anticipé un possible refus des bons EthikDO (montant total des demandes plus important que le budget initial)

Pour finir, nous devons préciser qu'en qualité d'OS dites « majoritaires », nous **n'avons pas méprisé les personnels en boycottant les premières convocations de ce CTL (encore moins privilégier un autre enjeu)**. Notre seul but a été de démontrer que la direction n'était pas dans les clous pour mener à bien cette négociation.

Au final, de nouvelles déclinaisons des projets sont apparues pour bénéficier à un plus grand nombre d'agents et la direction a bien voulu les examiner, donc rien n'est impossible !